

CTA du 17/03/21 SUPPRESSIONS DE POSTES ADMINISTRATIFS RENTREE 2021-2022

Cher.e.s collègues, lors du [CTA* du 17/03/21](#), M. le Recteur a présenté le projet des mesures d'emplois administratifs pour la rentrée 2021/2022. Au préalable, [une déclaration liminaire](#) de l'UNSA Education a été lue.

L'employeur a annoncé **14 suppressions**, dont 10 pour les EPLE/CIO (BOP 141) et 4 pour les services académiques (BOP 214).

Le représentant administratif d'A&I UNSA*, [syndicat majoritaire](#), a fermement déploré la perte de ces emplois et a une nouvelle fois indiqué les conséquences désastreuses qu'allaient engendrer ces suppressions sur les collègues déjà bien touchés et affaiblis par le contexte de crise sanitaire et les précédentes suppressions. **L'UNSA Education dont fait partie A&I UNSA** n'a pas cessé de prévenir l'employeur sur l'état de santé des collègues lors des instances, groupes de travail et échanges entérinés dans les comptes rendus et déclarations liminaires (à consulter sur notre site <http://www.aeti-ac-reims.com/>).

L'ensemble des Organisations Syndicales représentatives a voté **CONTRE** le projet et **l'UNSA Education** est intervenue à plusieurs reprises. Un CTA se réunira à nouveau le 29/03/21 pour permettre à l'employeur de représenter un nouveau projet. Notre **fédération UNSA Education** a déjà prévenu qu'elle votera **CONTRE** tout projet visant à supprimer des emplois.

SUPPRESSIONS EN EPLE (BOP 141)

Sous réserve du nouveau projet que doit présenter à nouveau l'employeur au CTA reconvoqué du 29/03/21 suite au vote CONTRE à l'unanimité au CTA du 17/03/21			
Dép.	Etablissement	Mesure(s)	Observation(s) (sous réserve de modification)
008	Lycée Chanzy, Charleville-Mézières	- 0.5 B /+ 0.5 C	Poste vacant (occupé par un agent non titulaire)
008	Lycée Sévigné, Charleville-Mézières	- 0.5 C	Mesure de carte scolaire : ½ poste lié au ½ poste du lycée Chanzy de Charleville Mézières.
008	Lycée Monge, Charleville-Mézières	- 0.5 C	Mesure de carte scolaire : ½ poste lié au ½ poste du LPO Bazin de Charleville Mézières.
008	LPO Bazin, Charleville-Mézières	- 0.5 C	Mesure de carte scolaire : ½ poste lié au ½ poste du lycée Monge de Charleville Mézières.
008	Lycée professionnel Charles de Gonzague, Charleville-Mézières	- 0.5 C	Poste vacant
010	Collège Pierre Brossolette, La Chapelle Saint-Luc	- 0.5 C	Mesure de carte scolaire : ½ poste lié au ½ poste du collège A. Camus de La Chapelle Saint-Luc.
010	LPO Gaston Bachelard, Bar-sur-Aube	- 0.5 C	Poste vacant
051	Lycée Roosevelt, Reims	-1 B /+ 0.5 C	Mesure de carte scolaire : ½ poste lié au ½ poste du lycée Libergier à Reims.
051	Lycée Jean Jaurès, Reims	+ 1 B	Pérennisation d'un poste provisoire au service mutualisateur en charge des AED et des AESH HT2.
052	Lycée Charles de Gaulle, Chaumont	- 0.5 C	Mesure de carte scolaire : ½ poste lié au ½ poste du LP Decomble à Chaumont
052	EREA Pré aux Saules, Wassy	-1 A	Poste vacant

SUPPRESSIONS EN CIO (BOP 141)

Sous réserve du nouveau projet que doit présenter à nouveau l'employeur au CTA reconvoqué du 29/03/21 suite au vote CONTRE à l'unanimité au CTA du 17/03/21			
Dép.	Etablissement	Mesure(s)	Observation(s) (sous réserve de modification)
008	CIO de Charleville Mézières	- 0.5 C	Poste vacant
010	CIO de Romilly sur Seine	+ 0.5 C	
051	CIO de Châlons-en-Champagne	- 1 C	Mesure de carte scolaire
052	CIO de Saint-Dizier	+ 1 B / - 1 C	Transformation d'un poste de cat. C en cat. B

Le syndicat A&I UNSA* a participé au [groupe de travail sur les mesures d'emplois administratifs EPLE/CIO le 12/02/2021](#).

[Une déclaration liminaire](#) a été lue pour dénoncer les suppressions dans les structures ([DL ICI](#)). **Le syndicat A&I UNSA** a obtenu de l'employeur, la mise en place pour l'année prochaine d'un GT pour revoir les barèmes des structures et d'autres points (voir [CR ICI](#)).

SUPPRESSIONS EN SERVICES ACADEMIQUES (BOP 214)

Sous réserve du nouveau projet que doit présenter à nouveau l'employeur au CTA reconvoqué du 29/03/21 suite au vote CONTRE à l'unanimité au CTA du 17/03/21			
Dép.	Etablissement	Mesure(s)	Observation(s) (sous réserve de modification)
051	Rectorat	- 2 C	Postes vacants
008	DSDEN des Ardennes	- 1 C	Poste vacant
051	DSDEN de la Marne	- 1 C	Poste vacant
010	DSDEN de l'Aube	- 1 C	Mesure de carte scolaire
052	DSDEN de la Haute-Marne	+ 1 C	

La fédération UNSA Education a approuvé la mise en place d'un GT le 24/03/21 mais regrette que ce dernier se déroule après le CTA. **Le syndicat A&I UNSA***, faisant partie de la fédération, participera d'ores et déjà à ce prochain GT et invite les collègues à lui faire part anonymement de leurs remarques via l'adresse courriel de la section aeti-reims@aeti-uns.org.

Le syndicat A&I UNSA* a participé au [Comité Technique Inter Académique \(CTIA\) du 03/02/2021](#) en présence du Recteur de Région qui a la compétence du BOP 214. [Une déclaration liminaire](#) a été lue pour dénoncer les suppressions de postes dans les services académiques pour la région Grand Est (ICI [DL](#)),

Le syndicat A&I UNSA est intervenu [au CTA du 19/01/2021](#) suite à l'annonce de la répartition des moyens dans l'académie ([CR et DL ICI](#)) après avoir été dictée par le CTMEN de décembre 2020.

*La fédération UNSA Education a obtenu 4 sièges au [Comité Technique Académique \(CTA\)](#) suite [aux élections professionnelles de 2018](#). Elle est la seule à avoir un personnel administratif [du syndicat majoritaire](#) parmi ses représentant.e.s dans les plus hautes instances académiques ([CTA](#) et [CHSCTA](#)).